L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, les propos du député nécessitent des explications. Je sais que le gouvernement libéral et le parti libéral ont administré le pays pendant la plus grande partie des 16 dernières années. J'avais prévenu mon ami que j'allais faire hier un important discours sur ce sujet. Je l'invite à le lire. D'ailleurs, je me suis même donné la peine de lui en envoyer personnellement le texte. J'ose espérer qu'il le lira intégralement. Il pourra ainsi se rendre compte que, depuis 16 ans, le Canada s'est très bien débrouillé par rapport aux autres pays industrialisés. En fait, il a obtenu de meilleurs résultats que la plupart d'entre eux pendant cette période.

Pour gagner du temps et permettre au député d'apprendre certaines choses, je vais lui faire parvenir immédiatement à sa place un exemplaire du texte. Cet important discours prononçé hier soir à la Chambre de Commerce de l'Outaouais, à Hull (Québec), lui sera très utile.

Deuxièmement, si son propos est de nous reprocher la hausse des taux d'intérêt, il devra m'expliquer pourquoi les taux d'intérêt ont augmenté dans la même proportion aux États-Unis ces derniers mois. En fait, ils ont même commençé à grimper plus tôt aux États-Unis qu'au Canada.

Enfin, mon ami a parlé des prévisions du Conference Board. Or il sait très bien que ces prévisions ont été régulièrement les plus pessimistes dans les derniers mois. Au lieu de passer son temps à chercher les prévisions les plus sombres possibles, il ferait mieux de jeter un coup d'œil aux dernières statistiques concernant la croissance du Produit intérieur brut. Il constatera ainsi que le Produit intérieur brut du Canada a augmenté de 1.3 p. 100 au cours du seul mois de janvier. S'il projettait ce résultat sur une année complète, ce que je me garde de faire, il arriverait à un taux de croissance de 16.3 p. 100. Ce serait évidemment tout à fait irréaliste, mais l'économie n'est pas à la veille d'une récession. Nous sommes passés d'une phase de relance à une phase d'expansion. Le gouvernement a l'intention de continuer à appliquer sa politique pour confirmer ce résultat.

ON DEMANDE D'ARRÊTER LES HAUSSES D'IMPÔT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, plus les arguments du ministre sont faibles, plus il devient verbeux. L'ennui, c'est que les chômeurs ne peuvent se sustenter avec les discours du ministre. Je veux poser à l'honorable autruche la question suivante: Le Conference Board prédit que les taux d'intérêt demeureront élevés au Canada, avec toutes les conséquences regrettables que cela peut avoir sur les dépenses des consommateurs, la construction domiciliaire et ainsi de suite. Il fait remarquer que les majorations d'impôt au Canada diffèrent sensiblement avec la situation aux États-Unis où il y a croissance véritable et création d'emplois. Le ministre prendra-t-il maintenant des dispositions pour abolir ces hausses d'impôt au Canada, la majoration de la taxe de vente de 1 p. 100 en octobre et celle de l'impôt sur le revenu? Les supprimera-t-il afin d'accroître les emplois et de favoriser une croissance économique comme aux États-Unis?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, après avoir entendu le député, les Canadiens n'éprouveront aucune difficulté à en déduire qu'ils devraient laisser ce parti végéter dans l'opposition durant encore 16 ans. La seule perspective qu'il peut laisser entrevoir au Canada est teintée de pessimisme, de doute, de manque de confiance en ce pays et il n'offre aucun espoir aux Canadiens. J'invite mon ami à réexaminer les chiffres. Examinez les prévisions faites au Canada qui envisagent un accroissement réel des emplois. On prévoit une véritable croissance économique en 1984. On n'entend nulle part ces prophéties de malheur qui sont les seules solutions proposées par les conservateurs.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Bussières applaudit faiblement encore une fois.

M. Nielsen: Cela me fait penser à Hull.

* * *

LES BANQUES

LA POSSIBILITÉ QUE L'ARGENTINE NE REMBOURSE PAS SES EMPRUNTS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui est sans doute inquiet à la pensée que l'Argentine puisse manquer à ses engagements en ne payant pas les intérêts qu'elle doit sur ses emprunts à l'étranger. Le ministre pourrait-il nous dire comment nos banques, sous son égide, ont réussi à accumuler pour environ 14 milliards de dollars de créances auprès de divers pays de l'Amérique latine, ce qui contraste violemment avec leurs prêts d'environ 7 milliards aux agriculteurs canadiens et d'un milliard seulement aux petites entreprises canadiennes? Le ministre pourrait-il nous expliquer comment sous son égide, les banques canadiennes se sont à ce point exposées? Bref, peut-il assurer à la Chambre que ces prêts seront remboursés et que les pays emprunteurs ne failliront pas à leurs engagements?

[*Français*]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député ayant été lui-même mêlé à certaines affaires bancaires sur lesquelles je ne m'étendrai pas aujourd'hui devrait savoir que le ministre des Finances ne détermine pas les activités des banques en ce qui concerne leurs prêts.

En fait, les banques canadiennes ont prêté des sommes considérables dans un bon nombre de pays étrangers et dans bien des cas, généralement parlant, ces prêts ont aussi servi à favoriser l'achat de biens et de services au Canada et ont contribué à créer des emplois au Canada. Les banques canadiennes sont de stature internationale et de la même façon que les banques des autres pays, européennes ou américaines, elles sont engagées dans des activités internationales considérables qui servent le Canada. Il y a eu des difficultés au Mexique, en Argentine, au Brésil, en Roumanie et dans d'autres pays. Je réfère mon collègue à ce qui s'est passé durant les dernières années grâce à la coopération du milieu bancaire international et des institutions internationales; des arrangements ont été conclus avec ces divers pays pour assurer le remboursement des sommes qui étaient dues au Canada ainsi qu'aux banques canadiennes et à d'autres pays.